# SODEMOUSSE

## ANTI-MOUSSE SURFACE DURE

*Fiche Technique*

- ***Nouvelle formule avec agent pénétrant naturel***
- ***Plus respectueux de l'environnement***
- ***Plus respectueux de l'utilisateur***

### Utilisation :

SODEMOUSSE est un puissant concentré professionnel destiné à éliminer les mousses, les algues, les lichens et les moisissures qui prolifèrent à l'ombre et à l'humidité sur de nombreuses surfaces dures (toitures, terrasses, tennis, statues, pierres tombales, trottoirs, clôtures…) et de nombreux matériaux (pierre, ciment, marbre, plâtre, bois, plastique, caoutchouc, métaux…). SODEMOUSSE ne comporte ni sulfate de fer, ni chlore libre, ni acide. SODEMOUSSE ne tâche pas, ne décolore pas et n'attaque pas les surfaces traitées. SODEMOUSSE est neutralisé par le sol car non systémique ce qui évite ainsi tout risque de phytotoxicité.

### Dose d'emploi :

**SODEMOUSSE ne s'emploie pas pur mais dilué avec de l'eau en respectant la dose ci-dessous :**

| Avec 200 ml de Sodemousse | Surface dure | Surface absorbante |
|---|---|---|
| En pulvérisation | Dans 10 litres d'eau pour 40 m² | Dans 10 litres d'eau pour 20 m² |
| En arrosage | Dans 10 litres d'eau pour 4 m² | Dans 10 litres d'eau pour 2 m² |

### Mode d'emploi :

SODEMOUSSE est un liquide concentré qui se dilue avec de l'eau qui s'applique à l'aide d'un arrosoir, d'un pulvérisateur. Pour un résultat optimal, il est préférable de traiter par temps sec, en période de végétation et par une température d'au moins 10°C. Laisser le produit agi r quelques jours puis éliminer les déchets à l'eau ou au brossage. Ne pas utiliser sur les gazons. Ne pas pulvériser sur une surface plantée ou semée. Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer le produit non utilisé et l'emballage conformément au règlement municipal. Conserver le produit dans son emballage d'origine et à l'abri du gel. En cas d'urgence, contacter le centre antipoison le plus proche (Tél. 01 45 42 59 59).

| JAN | FEV | MAR | AVR | MAI | JUI | JUI | AOU | SEP | OCT | NOV | DEC |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | |

**Période possible** **Période idéale**

Composé de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-C16 diméthyles (CAS N°68424-85-1)
Enrichi en agent pénétrant naturel à base d'algue laminaire
Phrases de risque :
R36 : irritant pour les yeux.
R38 : irritant pour la peau.
Phrases de sécurité :
S2 : conserver hors de la portée des enfants.
S13 : conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
S20 : ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
S21 : ne pas fumer pendant l'utilisation.
S24/S25 : éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 : après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
S37 : porter des gants appropriés.
Type d'action : protection des ouvrages de maçonnerie (TP10)
Type de préparation : concentré soluble (SL)

**Xi-Irritant**

**SODEVAL**
BP6 47480 PONT DU CASSE
Tél. 05 53 69 36 30
www.desangosse.fr

Votre distributeur :